

L'OEB fait face à un retour de flamme concernant la suppression de contrats de travail permanents

L'Office européen des brevets (OEB) étudie des propositions visant à supprimer les contrats de travail permanents pour tous les nouveaux membres du personnel, en faveur de contrats renouvelables à durée déterminée de cinq ans.

La proposition ne reprend actuellement aucune option alternative d'emploi, ce qui affectera les employés qui rejoindront l'Office après le 1^{er} janvier 2018.

Selon la proposition, qui établit des plans en vue de la « modernisation du cadre d'emploi de l'OEB », ces réformes assureraient la « durabilité à long terme » de l'Office et permettraient une « gestion plus flexible de la main-d'œuvre de l'OEB ».

Dans un mémo interne, l'Union syndicale de l'Office européen des brevets (USOEB) a décrit cette initiative de « kafkaïenne ».

Le président sortant de l'OEB, Benoît Battistelli, a présenté la proposition, conjointement avec la directrice des ressources humaines de l'OEB, Elodie Bergot, lors de la réunion du Comité budgétaire et financier qui s'est tenue le 24 octobre.

L'USOEB a révélé que la proposition avait été critiquée par le comité budgétaire et financier, plus particulièrement par les représentants de l'Italie, du Royaume-Uni, de Pologne et d'Allemagne.

Selon l'USOEB, Battistelli a contesté les critiques, arguant du fait que « c'était sa prérogative de gouverner jusqu'au dernier jour de son mandat ».

Selon les dires, Battistelli a prétendu que la proposition « n'avait aucune implication financière » et que, dès lors, libre à lui de l'imposer au conseil d'administration de décembre sans le consentement du comité budgétaire et financier.

L'USOEB a rétorqué qu'il « existe un sérieux risque que ce plan n'explose ».

Des contrats à durée déterminée sont actuellement uniquement conclus au niveau de l'OEB pour pallier aux pénuries temporaires de personnel et se limitent à 5 pour cent de la main-d'œuvre totale.

L'USOEB a expliqué que la proposition suscitait de nombreuses questions, particulièrement concernant la façon dont l'OEB minimisera la corruption lorsque le personnel sera privé des avantages liés à un emploi permanent.

Le mémo disait : « Les employés ne ressentiront aucune fierté professionnelle, n'auront aucun incitant à investir dans la qualité, il n'y aura aucun stimulus pour les fidéliser vis-à-vis de l'OEB et faire en sorte qu'ils restent loyaux et ne soient pas enclins à la tentation. »

« Si l'avenir s'avère précaire, ils seront tentés de thésauriser autant que faire se peut pour la vie postérieure à l'OEB. Certains le feront de manière honorable, d'autres seront peut-être moins honnêtes. Les employés ont, en effet, accès à des secrets industriels hautement confidentiels et sensibles, qui valent des centaines de millions d'euros. »

Le syndicat a également soulevé des inquiétudes concernant la façon dont un statut d'emploi temporaire affecterait les familles et conjoints de nouveaux membres du personnel qui abandonneraient probablement des emplois afin de délocaliser.

Une source proche de l'USOEB a déclaré que ni le comité central du personnel ni l'USOEB elle-même n'avaient été informés ou consultés concernant la politique suivie et qu'ils n'avaient pas davantage eu l'opportunité de donner leur avis.

L'USOEB a mis l'accent sur son espoir que le nouveau président de l'OEB, António Campinos, « soit plus ouvert pour traiter les problèmes de manière constructive plutôt que dogmatique ».

« Une chose est sûre. Campinos va hériter d'une problématique qui, sans aucun doute, entravera le progrès - un citron pressé n'est guère productif. »

Campinos a déclaré [précédemment](#) qu'il veillerait à poursuivre la coopération entre l'OEB et l'Union Syndicale Fédérale dès qu'il prendra ses fonctions en 2018.

L'USOEB a déclaré que ce que Campinos fera effectivement n'a pas encore été explicité « étant donné que sa réponse est plutôt, c'est le moins que l'on puisse dire, très vague ».

L'OEB a été contacté pour faire part de ses commentaires mais doit encore répondre.